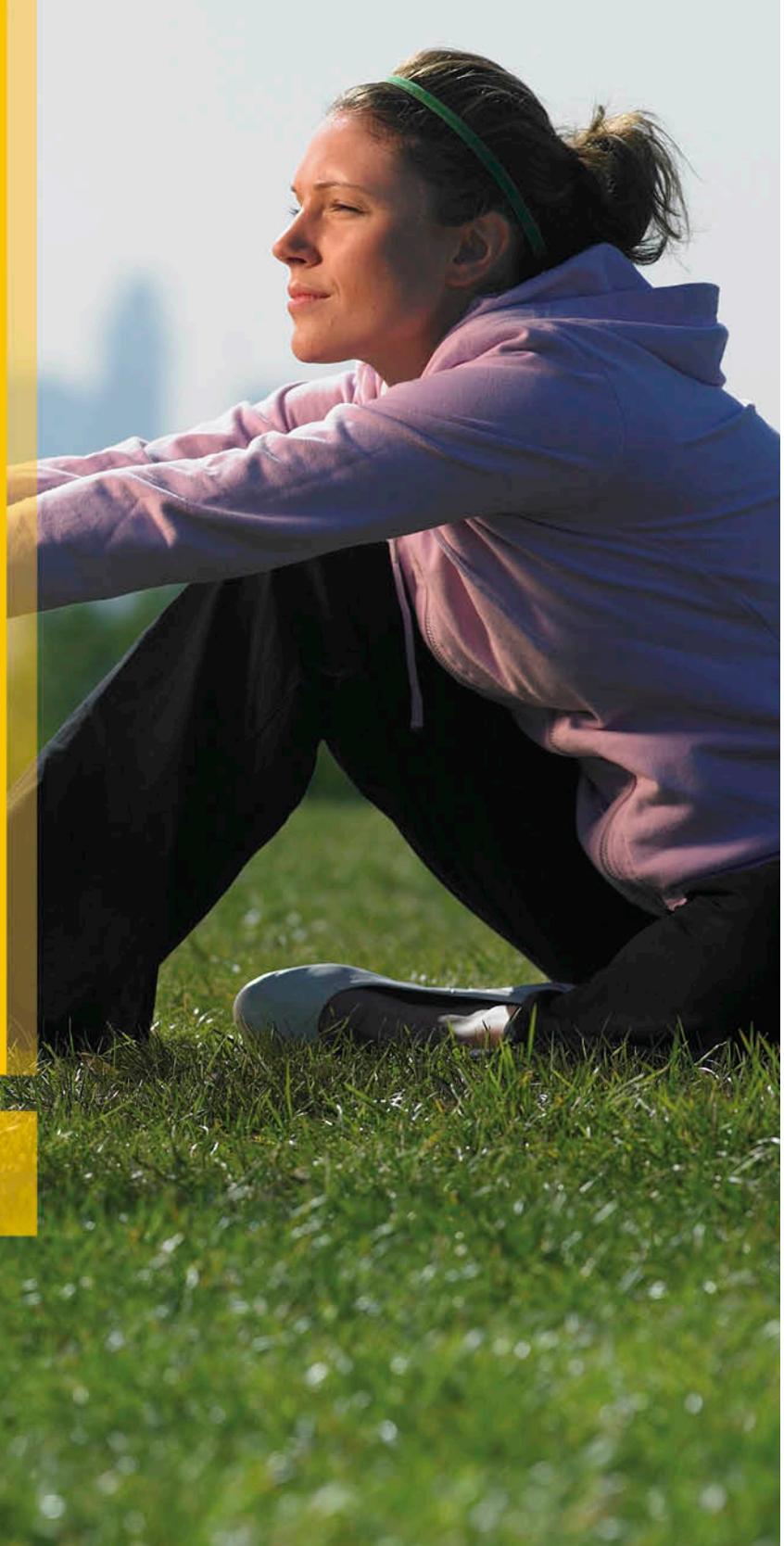


JOURNEE D'ACTUALITE

Les rendez-vous de
l'Assainissement
Non Collectif

Clermont-Ferrand
Le 20 Février 2020

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS

Les rendez-vous de l'Assainissement Non Collectif (ANC)

L'Association des Techniciens ANC Loire Bretagne et Outremer (ATANC LB&OM) et la délégation d'Auvergne du CNFPT ont le plaisir de vous convier à une rencontre sur l'Assainissement Non Collectif destinée aux agents de collectivités ainsi qu'aux élus.

La problématique de l'ANC sera abordée sous l'angle opérationnel : quel constat pour l'efficacité des installations et comment améliorer les pratiques des agents.

Date et lieu : Le 20 février 2020 à la délégation d'Auvergne,
42-44 rue Auger à Clermont-Ferrand.

Horaires : 8 h 30 - 16 h 30

Programme détaillé :

8h30 - 9h00 : Accueil Café

9h00 - 10h25 : L'ACTUALITE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF,
notamment la révision de l'arrêté prescriptions techniques et le DTU 64.1.
Laurent Desmytter, responsable technique ressource en eau et animation au Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau (BDQE) du CD 03 - vice-président Auvergne de l'ATANC LB&OM

10h30 - 12h30 : L'ETUDE DU SUIVI IN SITU DES INSTALLATIONS D'ANC.
Catherine Boutin, cheffe de mission Traitement des Eaux Usées à l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement (INRAE)

12h30 - 14h00 : déjeuner pris en commun et organisé par le CNFPT.

14h00 - 15h30 : LES IMPACTS D'UNE CHARTE SUR LES PRATIQUES DES AGENTS :

- Témoignage concernant la charte ANC du Morbihan
Jérémy Morice, responsable du SPANC du Golf du Morbihan-Vannes-agglomération, vice-président Armorique de l'ATANC LB&OM.
- Qualit'ANC, La charte interdépartementale pour un assainissement de qualité - *Elodie BreLOT, directrice du Groupe de Recherche, Animation technique et Information sur l'Eau (GRAIE)*

15h30 - 16h30 TABLE RONDE : Quels leviers mobiliser pour faire progresser le métier et la qualité des installations ?

Avec la participation de Loïc Andraud, responsable du service d'Assistance Technique à l'Eau et l'Assainissement (SATEA) du CD63 et Laurent Desmytter.

Public concerné : Responsables de service, techniciens de service publics d'assainissement non collectif, et personnels concernés par ces sujets.
Pour les élus et élues, le coût de la journée est de 150 euros (repas compris).

Contacts :

Sarah James, conseillère formation – sarah.james@cnfpt.fr - Tél. : 04 73 74 52 24
Audrey Bourgeois, assistante formation – audrey.bourgeois@cnfpt.fr

Modalités d'inscription :

Les personnes intéressées devront être inscrites par leur collectivité sur la [plateforme d'inscription en ligne du CNFPT](#)

avant le 13 février 2020 (Code stage : **F206B**)

Une convocation sera adressée aux participants et aux collectivités par courriel.

Les frais de transport ne sont pas pris en charge par le CNFPT
(déplacements et hébergements)